

Charte du réseau ville santé

L'institution í í í í í í í í í í í í í í í ., membre du réseau OMS « ville santé » donne mandat à í í í í í í í í í í .et s'engage à respecter la suivante charte :

1. Objectifs du réseau de base.

Objectif : Participer à l'amélioration de la Santé et du Bien-être des individus

Objectif spécifique : Améliorer la communication d'informations en matière de Santé globale entre professionnels

Objectif opérationnel : créer et/ou consolider un réseau de partenaires qui participerait à la diffusion d'informations en matière de Santé globale

2. Reconnaissance et engagement moral

Chaque membre s'engage lors de son adhésion au réseau à respecter la présente charte.

L'engagement de nouveaux membres se fera à raison de 2 fois par an en début juin et en début décembre.

Chaque membre effectif peut résilier sa participation au réseau à tout moment en avisant sa décision au groupe du réseau. Le réseau peut décider de révoquer un membre suite au non-respect de la présente charte.

Chaque membre s'engage à relayer l'information opportune auprès des membres de son institution et auprès de ses collègues.

Chaque membre s'engage en cas d'absence à veiller à la continuité de la transmission des messages dans le réseau.

Chaque membre s'engage à participer aux réunions d'évaluation du réseau.

Chaque membre veillera à ne pas utiliser de façon abusive la liste des membres du réseau qu'il détient dans le cadre du réseau prévention santé, à n'en faire usage que dans ce cadre et à ne la communiquer à un tiers sous aucun prétexte.

3. Type de messages

Les messages diffusés viseront la santé globale et veilleront à favoriser le bien-être, la qualité de vie, l'épanouissement physique, mental, spirituel, moral et culturel de chacun.

Les messages ne pourront en aucun cas être à caractère commercial ou lucratif, ni promouvoir des convictions philosophiques, religieuses ou politiques.

Le message respectera le canevas prévu par le groupe (cfr page d'introduction de données du site)

4. Utilisation pratique du réseau

Le message envoyé dans le réseau sera le plus succinct possible au niveau du contenu mais il sera complété d'un lien vers un site qui sera plus fournie au niveau de l'information. Chaque membre du réseau s'engage donc à envoyer le message et à compléter simultanément le site (affiche, explication du projet, etc.).

Fait à Paris, le 10 mai 2000,

Le 10 mai 2000,

Signature :